

DEROULEMENT DE LA JOURNÉE DISNEY TRAIL CHALLENGE 2024

A VOTRE ARRIVÉE, vous pourrez garer votre van/camion dans une prairie qui fera office de parking et qui vous permettra de monter un petit paddock pour votre cheval. Nous installerons une cuve d'eau pour l'abreuvement des chevaux. Arrivée possible dès 8h30. La location d'un paddock est possible, contactez directement les écuries (tarif : 25€ / paddock). Un café/thé de bienvenue vous sera offert.

LE MATIN, nous allons diviser l'ensemble des participants en groupes pour la reconnaissance. Chaque groupe fera une reconnaissance du parcours à pied (sans cheval) à un horaire défini. Cet horaire vous sera communiqué en amont afin que vous puissiez adapter votre horaire d'arrivée aux écuries. La reconnaissance se fera accompagnée d'un membre du jury qui expliquera la bonne façon de franchir chaque dispositif et le système de notation. Ensuite, place au challenge.

LE CHALLENGE commencera à partir de 10h30. Chaque participant aura un horaire de passage qui lui sera communiqué pour pouvoir gérer son cheval et sa préparation. Une carrière de détente sera à votre disposition avant votre passage sur le parcours. Comme l'année dernière, les 10 premiers du classement provisoire seront départagés par un barrage. Il s'agit d'une épreuve de vitesse sur un nouvel enchaînement de dispositifs. Les gagnants seront les 3 participants ayant fait le meilleur temps.

NOUVEAUTE CETTE ANNEE : L'année dernière nous avons été frustrés qu'aucun des participant(e)s à pied au barrage n'ait pu accéder au podium alors que chacun(e) s'était donné à fond ! Nous avons donc décidé cette année que dans le cas où – comme l'année dernière – plusieurs participant(e)s prendraient le départ du barrage à pied et qu'aucun(e) n'accéderait au podium, nous récompenserions celui/celle qui aurait fait le meilleur temps.

POUR DÉJEUNER, un food truck sera à votre disposition.

LA REMISE DES PRIX sera organisée après le passage du dernier participant et le comptage des points. La remise d'un prix ne se fera qu'en main propre. En cas d'absence à la remise des prix, votre gain sera remis au participant ayant obtenu le meilleur classement après vous.

A NOTER :

- - *Les chiens devront obligatoirement être tenus en laisse et les déjections ramassées*
- - *Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou de leur tuteur légal*
- - *Vous devrez être en possession du carnet de votre équidé et que celui-ci soit à jour des vaccins obligatoires*
- - *Votre cheval devra porter au minimum un licol et une longe pour pouvoir s'élancer sur le parcours*

- - *Nous vous demandons de vous montrer bienveillant(e) et respectueux(euse) envers les autres participants et envers les membres de l'équipe des écuries. Toute personne commettant un acte inapproprié (de quelque nature que ce soit, y compris de brutalité envers son cheval) sera exclue.*

CONSIGNES DE SÉCURITÉ : nous attirons votre attention sur le fait que la plupart des dispositifs sont fixes, ainsi les normes de sécurité liées à la pratique de l'équitation doivent être respectées (port de la bombe obligatoire, chaussures avec talons ou étriers de sécurité obligatoires, gilet de protection conseillé)

IMPORTANT : En validant votre inscription vous acceptez les dispositions suivantes concernant le **DROIT À L'IMAGE :**

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, vous autorisez les écuries de la perle noire dont le siège est situé au 76 route du brécy 76840 Saint-Martin-de-Boscherville et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors de l'évènement Disney trail challenge qui aura lieu le 2 juin 2024.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

IMPORTANT : En raison des décors installés et pour des raisons de sécurité, le Disney trail challenge ne pourra avoir lieu en cas de météo défavorable (pluie, vent, etc). Nous proposerions alors une nouvelle date pour laquelle votre inscription resterait valable ou un remboursement de vos frais d'inscription.